



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Martinique

LISTE DES PIÈCES POUR LA RADIATION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

ARTISAN

- Pièce d'identité
- Carte professionnelle
- Copie du Justificatif d'adresse récent du domicile

Si mandataire : pouvoir + copie de la pièce d'identité + original

ARTISAN-COMMERCANT

- Pièce d'identité
- Carte professionnelle
- Extrait K de moins de 3 mois (à jour des formalités précédentes)
- Copie du Justificatif d'adresse récent du domicile

AUTO ENTREPRENEUR DU SECTEUR DES METIERS NON INSCRIT AU REPERTOIRE DES METIERS

- 1 copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité + original
- Imprimé P0 Z
- Avis de situation INSEE récent
- Copie du Justificatif d'adresse récent du domicile

N.B. : Vous munir de vos copies

FRAIS

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT :
(En cas de paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES - REPERTOIRE DES METIERS
Réception du public : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h30 sauf le jeudi Mandataires sur RDV
le mardi après-midi de 14h00 à 16h00 sur RDV

2 rue du Temple Morne Tartenson B.P 1194
97249 FORT-DE-FRANCE CEDEX
Tél : 0596 71 32 22 - Fax : 0596 70 47 30
Email : cmm972@wanadoo.fr - Site Internet : www.cma-martinique.com